



**Conseil Communal
JORAT-MEZIERES**

Jorat-Mézières, le 03 décembre 2020

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal du jeudi 03 décembre 2020, présidée par Monsieur Patrick Emery.

Le Conseil communal de Jorat-Mézières,

vu le préavis municipal 08/2020 : Budget 2021,

après audition des rapports de la commission des finances chargée de son étude, considérant que cet objet a bien été porté à l'ordre du jour,

décide

D'accepter le budget de la Commune de Jorat-Mézières pour l'année 2021, tel que présenté avec un excédent de revenus de Fr. 12'300.-.

Ainsi délibéré en séance du trois décembre deux mille vingt.

Le Président,

Patrick Emery



La secrétaire,

Catherine Poncelet